

AR PREFECTURE

006-210600110-20190529-13-DE  
Reçu le 07/06/2019



DEPARTEMENT  
DES  
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT  
DE  
NICE

**VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER**  
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13 – DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME - RESTRUCTURATION  
DU « PETIT CHOSE »

Séance Publique Ordinaire du 29 MAI 2019  
A 19 heures 30 dans la salle du Conseil  
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, M. Claude CALIMAR, Mme Arzu BAS-PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Catherine LEGROS, Mme Aimée GARZIGLIA, Mme Yvette RODA, Mme Joëlle HENON-DECOUARD, M. Bernard MACCARIO, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Françoise SANCHINI, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, M. Philippe RASTOLDO, Mme Carolle LEBRUN, M. Stefan VOISIN, Mme Flora DOIN,

PROCURATIONS : Mme Marie-José LASRY à M. Michel CECCONI, Mme Christiane VALLON à M. le Maire, M. Nicolas SBIRRAZZUOLI à M. Claude CALIMAR, Mme Sophie REID à Mme Catherine LEGROS, M. Bernard MAILLE à M. Stéphane EMSELLEM, Mme Cécile GARBATINI à Mme Arzu BAS-PANIZZI.

ABSENT : M. Jean-Elie PUCCI

QUORUM : 14

PRESENTS : 19

VOTANTS : 25

Secrétaire : Mme Flora DOIN

Date de convocation de séance : 21 mai 2019

AR PREFECTURE

006-210600110-20190529-13-DE  
Reçu le 07/06/2019



VILLE DE BEAULIEU SUR MER  
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2019

XIII - DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME - RESTRUCTURATION  
DU « PETIT CHOSE »

Monsieur le Maire s'adresse à ses collègues en ces termes :

« Je vous rappelle que nous avons acquis de SNCF RESEAU les parcelles où se trouve le local de type « restaurant/snack » dénommé « Le Petit Chose ».

Il a été décidé de passer un contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Architectes Associés (Jean Claude LABORDE) pour entreprendre les travaux de réhabilitation puis lancer une consultation avec publicité pour l'exploitation de cet établissement.

Ainsi il est opportun de déposer un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme. Je vous demande donc de bien vouloir m'y autoriser comme le prévoit la réglementation. »

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

- Autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme nécessaire à la restructuration du « Petit Chose ».

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Roger ROUX

